



Direction
Référence : EAU-DERO-22-0067
Dossier suivi par : Service autorisations - LWA
Tel.: 24556 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale du Lac de la
Haute-Sûre
7, Duerfstrooss
L-9635 Bavigne

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage Art. 24 §1



Requérant(s)	Michel Feider
Objet	Dérogation conformément à l'article 6 du règlement grand-ducal du 16 avril 2021 délimitant les zones de protection autour du lac de la Haute-Sûre concernant le pâturage à Liefrange
Localité(s)	Liefrange
Commune(s)	Lac de la Haute-Sûre

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie le résumé de la demande d'autorisation pour être apposé aux lieux habituels d'affichage conformément à l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Christian Reuter

Service autorisations



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Administration de la gestion de l'eau

Annexe :

Copie de la demande d'autorisation